



Enseignement privé

EXIGER
le meilleur
pour votre carrière

**FAIRE
RESPECTER**
votre intégrité,
dignité et autorité

PRÉSERVER
l'essence de
votre métier

**SOUTENIR ET
ACCOMPAGNER**
chacun d'entre vous

RÉENCHANTER
vos lendemains professionnels



POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT
je vote SNALC, je fais voter SNALC
du 1^{er} au 8 décembre 2022

snalc

de l'école au supérieur



Les revendications du SNALC pour l'enseignement privé

Exiger le meilleur pour votre carrière

- Une rémunération à la hauteur de nos diplômes, concours, compétences,
- Des conditions de travail décentes,
- Une réelle possibilité de reconversion,
- Une reconnaissance des spécificités,
- Une vraie transparence.

Faire respecter votre intégrité, dignité et autorité

- NON aux intrusions et dictats des parents trop souvent écoutés et soutenus par les chefs d'établissements,
- NON aux menaces, à la diffamation,
- OUI à notre liberté d'enseigner, d'évaluer et d'adapter,
- OUI à notre intégrité, OUI au respect de notre autorité et dignité,
- La bienveillance ne peut pas être exclusivement réservée à nos élèves.

Préserver l'essence de votre métier

- NON aux missions annexes, au bénévolat imposé et à la surcharge de travail : secrétariat, cours en sus, remplacement, ateliers, réunions, surveillances...qui amènent surmenage, pression et épuisement,
- OUI à la déconnexion le soir et le week-end, à l'investissement raisonné et consenti, au respect des arrêts de travail et des congés,
- Ne perdons pas de vue l'essence même de notre métier : la transmission du savoir.

Soutenir et accompagner chacun d'entre vous

- C'est accompagner chaque maître dans toute ses démarches administratives,
- C'est faire connaître les droits pour que chacun puisse enseigner sereinement,
- C'est agir autant au niveau local, que diocésain, académique et national.

Réenchanter vos lendemains professionnels

Le SNALC est à vos côtés pour VOUS représenter et vous conseiller en toute neutralité.

Il ne perçoit aucune subvention, est indépendant et libre de toute attache à une organisation politique, confessionnelle ou idéologique (art.1 de ses statuts). Cette autonomie garantit ainsi son indépendance d'action et d'expression. Il n'a de compte à rendre qu'à ses adhérents.

POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT
je vote SNALC, je fais voter SNALC
du 1^{er} au 8 décembre 2022